

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 489 du 15 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1500081S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 14145 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424067S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2015 :

Colbert, Ludovic Nigend : 172 406 Numéro de livret de solde : 8 027 123

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2015 :

Inglart, Sébastien Nigend : 181 188 Numéro de livret de solde : 8 029 640

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2015.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
T. CAYET